



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 27 JUIN 2024 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D2 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 21 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusées ayant donné pouvoir : 3

Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jocelyne PELETTE à Mme la Maire ; Sabrina THIBAUD à Cyril CHAPPET

Absents excusés : 5

Houria LADJAL ; Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET ; Pierre-Michel MARCH

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D2 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et aux délibérations du Conseil municipal du 28 mai 2020 et du 28 septembre 2023 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 4 avril 2024.

Décision N° 15 du 19 avril 2024 : Construction de 2 terrains de padel au centre de tennis « Georges Neuville » - Sollicitation de l'ensemble des partenaires financiers pour garantir la faisabilité du projet au regard du plan de financement suivant :

Financeurs	Taux d'intervention	Montant de subvention
Agence Nationale du Sport (ANS) - Plan 5000 équipements – Génération 2024	55 %	62 612,00 €
Conseil Départemental de Charente-Maritime - Politique sportive départementale 2024 (*) Plan départemental Vals de Saintonge	25 % (15 + 10*)	28 460,00 €
Commune	20 %	22 768,00 €
Total		113 840,00 €

Décision N° 16 du 23 mai 2024 :

- Poursuite de l'enrichissement des collections du musée des Cordeliers en acquérant :
 - une édition de luxe de 1928 du livre *Batouala* de René Maran, parue chez Mornay et illustrée par Alexandre Jacovleff, adjugée 543,50 € frais compris,
 - un encadrement contenant l'enveloppe timbrée et tamponnée du premier courrier transsaharien arrivé à Tombouctou le 7 janvier 1923 et une notice descriptive d'entretien et de réglage de l'autochenille Citroën munie du propulseur Kégresse-Hinstin pour un montant total de 820,88 € frais compris.
 Les crédits nécessaires à ces acquisitions d'un montant total de 1 364,38 € frais compris sont inscrits au Budget Primitif 2024.

- Acceptation, toujours pour augmenter les collections de l'institution, des dons :
 - de l'Association des Amis du Musée (ADAM), comprenant 2 chapeaux melons du XIXe siècle confectionnés à Saint-Jean-d'Angély, l'un provenant de la chapellerie Au bon Marché et l'autre du commerce de Jean Bousquet, le livre Pierre Mille Feli et M'Bala, Calmann-Lévy, Paris, 1938, illustré par Alexandre Jacovleff et 11 photographies de soldats allemands de la Luftwaffe basés à l'aérodrome de Saint-Jean-d'Angély-Fontenet de novembre 1940 à mai 1941,
 - de François Noureau, composé d'un fascicule de la maison de cognac angérienne Fromy en anglais datant de la 1ère moitié du XXe siècle et d'une étiquette de liqueur digestive Un Berthon, distillerie de Saint-Jean-d'Angély,

- de Didier Birrié concernant 5 lots d'étiquettes des maisons Richard Frères et Sicard, dont un exemplaire de chaque seulement rejoint les collections,
 - de Sophie Beausset-Texier incluant 2 drapeaux de la section locale de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes (FNDIRP) et 11 photographies argentiques réalisées par Jean Moreau lors la Libération de Saint-Jean-d'Angély, début septembre 1944 (9 photographies intégrées aux collections et 2 en fonds documentaire),
 - de Pierre-André Courret, constitué de 4 programmes de manifestations organisées en 1942-43 au profit des prisonniers de guerre dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély,
 - de Pierre Couprie de 2 cercueils miniatures envoyés aux collaborateurs par les résistants durant la Seconde Guerre mondiale,
 - de Claire Pourteau d'un exemplaire du journal La Nouvelle République, édition de la Charente-Maritime daté du jour de l'armistice le 8 mai 1945,
 - de Hubert Crémoux, antiquaire, d'une huile sur toile de Marie Audouin-Dubreuil.
- Contribution au développement du fonds documentaire de l'établissement, par l'acceptation des dons :
- de Michel Boutinon, de deux exemplaires du livre Frédéric B... Un poilu charentais dans la tourmente de la Grande Guerre, contribution à la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, (1 exemplaire rejoignant le fonds documentaire et 1 exemplaire le centre de documentation),
 - de Françoise Nouraud du fascicule Loulay, 150 ans de vie municipale écrit par Camille Furgier en 1996 et édité par le Foyer Rural de Loulay,
 - d'Annie Astié composé d'un tapuscrit qui lui a été remis par l'explorateur Maurice Penaud relatant le récit de l'expédition Centre-Asie, rédigé et annoté par ses soins, de 14 tirages photographiques du musée pris en août 2006 et d'un exemplaire de la revue National Geographic hors-série 100 ans d'expéditions parue en 2002,
 - de Michèle Genty du livre Le Sahara, désert mystérieux écrit par Henri Lhote paru aux éditions Bourrelrier et Cie en 1937.
- Intégration au centre de documentation du musée du don de Gérard Touzeau du livre *Une jeunesse angérienne* (1929-1949) édité par Bookelis en 2015, dont son père Guy Touzeau est l'auteur.
- Dépôt dans les archives municipales du don de Sophie Boutinet de 4 plans de Saint-Jean-d'Angély (projet d'une rue à percer de l'avenue du port à la place de l'église daté du 10 juillet 1856, tracés de canalisations pour le gaz et l'eau du 1^{er} février 1872, plan de Saint-Jean-d'Angély dressé par A. Jacob le 31 juillet 1876, carte IGN de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, mise à jour partielle de 1957).

Décision N° 17 du 24 mai 2024 : Conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communal non constitutive de droits réels pour l'exploitation d'activités de restauration, nautiques et ludiques sur le plan d'eau de Bernouët avec la SARL Au Jardin d'Ô, consentie pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juin 2024, assortie d'une clause de prolongation automatique de 4 ans sous réserve de la réalisation des travaux prévus à la convention par l'occupant, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 15 000 €.

Décision N° 18 du 30 mai 2024 : Opération de conversion de la Maison médicale de la Source en Maison de Santé Pluridisciplinaire - Réalisation de travaux d'économies d'énergie et de confort d'été pour un montant prévisionnel de 170 833,34 € HT, éligibles au Fonds Vert au titre du soutien à la rénovation énergétique - Sollicitation de l'ensemble des partenaires financiers pour garantir la faisabilité du projet au regard du plan de financement suivant :

Financeurs	Taux d'intervention	Montant de subvention
Etat (DSIL)	15,41 %	26 321,13 €
Région Nouvelle-Aquitaine	20,00 %	34 166,67 €
Fonds Vert	44,59 %	76 179,87 €
Commune	20,00 %	34 166,67 €
Total		170 833,34 €

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX :

Objet du marché : Aménagement de trottoirs et accessibilité de l'espace public - programme 2024

Accord cadre à bons de commande

Montant total du marché : maxi 89 000 € HT

Date du marché : 02/05/2024

Attributaire : SEC TP - 17770 ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES :

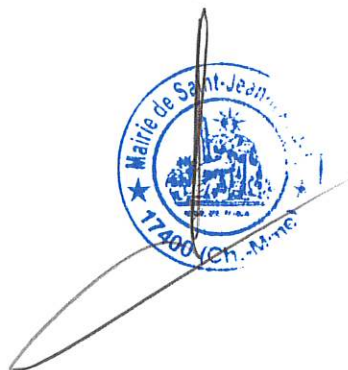
Objet du marché : Maîtrise d'œuvre scénographie des collections permanentes du Musée des Cordeliers

Montant du marché : 83 400 € HT

Date du marché : 15/04/2024

Attributaire : Didier JENTRAIN - 30000 NIMES

Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal du 4 avril 2024.



Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.